AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-8-69 957098

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. : MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

25 FRANCS
N° 107 - Août 1969/37
3 ème supplément

POMMIER

La protection contre le Carpocapse doit être poursuivie car le vol du papillon est en cours. Utiliser un insecticide efficace contre la Zeuzère.

Respecter les délais d'emploi des pesticides.

La Tavelure a atteint cette année la majorité des vergers. Des spores sont déposées sur les fruits et risquent de les contaminer en cours de conservation.

C'est pourquoi il est nécessaire d'effectuer un traitement de pré-cueillette à l'aide d'un fongicide.

M. BEZUT,

OLIVIER

Mouche de l'olive

Un vol est signalé dans les départements de l'Aude et du Gard.

Des pénétrations de larves dans les fruits ont été observées dans la région de SOMMIERES (Gard).

Dans les vergers habituellement contaminés par la Mouche de l'olive, on appliquera un traitement avec un des insecticides conseillés dans l'édition spéciale.

L'Inspecteur : P. BERVILLE
de la Protection des Végétaux ;

Tirage du 19 Août 1969.

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Directeur-gérant : L. Bouyx.